

gleterre, Vitré fut remis en liberté et resta en Angleterre, alléguant que c'était pour obtenir une indemnité pour toutes les pertes qu'on lui avait fait subir; c'est alors qu'il fit venir auprès de lui sa femme, qui était restée en France depuis son départ de Bordeaux. Après bien des démarches auprès du gouvernement anglais, Vitré obtint enfin une pension de deux cents livres, qui fut augmentée l'année suivante, d'une somme additionnelle de cinquante autres livres. Il trouve cette gratification bien minime en comparaison de ses pertes, qu'il estime à deux cent trente-cinq mille livres, et il accuse l'Angleterre d'ingratitude envers lui.

D'après ce que rapporte notre mémoire, Vitré aurait mené une vie bien malheureuse en Angleterre après ces événements : il fut abandonné de tous ses parents, en France et au Canada, ainsi que de ses nouveaux amis d'Angleterre, où il aurait fini ses jours en 1770.

Quelques années après sa mort sa femme retourna en France et fut accueillie dans la famille d'un nommé Reboul, qui demeurait à Paris. Nous croyons que c'est vers cette époque que le mémoire en question fut préparé.

Il nous reste maintenant à donner un aperçu du "Mémorial de John Denis de Vitré (son fils) au Très Honorable William Pitt". Cette pièce, qui ne porte pas de date, mais qui dut voir le jour vers 1790, se trouve imprimée à la suite du "Siège de Québec, en 1759, copié d'après un manuscrit apporté de Londres, par l'hon. D. B. Viger, etc, Québec, 1836". Cette relation du siège de Québec, ainsi que le *Mémorial*, furent copiés et traduits de l'anglais par l'historien Garneau, en 1831, alors qu'il remplissait en Angleterre la charge de secrétaire auprès de M. Viger. En citant ce *Mémorial*, nous appuierons surtout sur les parties qui diffèrent de la première version donnée dans l'autre mémoire.

Il expose que son père, Matthew Theodosius Denis de Vitré, Ecuyer, est né en Canada, d'une famille qui a été anoblie en 1663 par Louis XIV, pour exploits militaires et autres actions méritoires.